

mariage avec un sans papiers

Par **nigaude**, le **02/02/2009** à **22:00**

Je me suis mariée en 2003 avec un marocain sans papiers.

Il était très gentil tant qu'il n'avait pas de papiers. Il a du retourner au Maroc pour obtenir un visa de conjoint. Quand il est revenu son attitude était très changée. D'abord il a refusé de dormir avec moi au prétexte que je ronflais "comme un cochon". Il a gardé ses sacs de vêtements fermé pendant 2 ans ne souhaitant pas s'investir dans quoique ce soit dans l'appartement, même pas planter un clou. Nous mangions séparément et il ne restait que pour dormir dans son coin et manger, le reste du temps il partait. J'avais du mal à comprendre qu'il ne s'était mariée avec moi pour une carte de séjour...

Il vient d'obtenir la carte de 10 ans et il a disparu définitivement. Je ne sais pas où il est. Peut-être s'est-il déjà marié à la mosquée avec une autre femme... je ne sais pas.

Que dois-je faire ? y a t-il un moyen pour lui retirer sa carte de séjour vu le cauchemar qu'il m'a fait vivre et le désarroi que j'éprouve, à penser que j'ai perdu 6 années de ma vie avec un pareil voyou qui de plus m'a mis dans de graves problèmes de crédit sans jamais vouloir en rembourser la moindre part ?